



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Série sur l'autonomisation

Sixième séance d'information : les jeunes dans les négociations sur le climat

31 mai 2023

Projet de note d'orientation

Contexte

Les changements climatiques sont l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur la prospérité et le développement de la planète. En raison des émissions de gaz à effet de serre causées par l'activité humaine, le monde est sur une trajectoire de réchauffement qui le changera irrémédiablement.

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ([CCNUCC](#)), conclue en 1992, est le principal traité international sur la lutte contre les changements climatiques. L'[Accord de Paris](#), adopté par l'ensemble des Parties à la CCNUCC en décembre 2015, est le tout premier accord mondial universel et juridiquement contraignant sur le climat. L'organe décisionnel suprême de la CCNUCC est la Conférence annuelle des Parties (COP). Toutes les Parties à la Convention, le plus souvent représentées par des responsables gouvernementaux, peuvent y participer. Les représentants des entreprises, des organisations internationales et des groupes d'intérêt ont le statut d'observateur.

Ces dernières années, les jeunes ont été à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques. Les mouvements de jeunes en faveur du climat, comme Fridays for Future, ont pris de l'ampleur et, simultanément, la demande des jeunes d'officialiser leur participation aux conférences des Parties s'est accrue. En 2009, la CCNUCC a reconnu YOUNGO comme sa circonscription officielle de la jeunesse. Cependant, toutes les délégations nationales aux conférences des Parties ne comprennent pas de représentants des jeunes ou ne leur donnent pas la possibilité de jouer plus qu'un rôle d'observateur. Il est nécessaire de créer des espaces plus nombreux et plus solides pour les négociateurs de la jeunesse dans chaque délégation et à chaque conférence des Parties. Lorsque des jeunes font partie des délégations nationales, ils doivent avoir la possibilité d'influencer les décisions.

L'UIP encourage l'implication des parlements dans l'action climatique depuis plus d'une décennie. La Stratégie de l'UIP 2022-2026 désigne les changements climatiques comme l'un des quatre objectifs stratégiques de l'organisation. L'UIP a adopté en 2016 un [Plan d'action parlementaire sur les changements climatiques](#) qui appelle les parlements à mettre en place des réponses législatives aux changements climatiques qui soient cohérentes avec les objectifs climatiques nationaux et l'Accord de Paris. En 2023, l'UIP a lancé une nouvelle campagne, [Parlements pour la planète](#), destinée à mobiliser les parlements et les parlementaires pour qu'ils agissent face à l'urgence climatique. La campagne encourage les parlements à réduire leur empreinte carbone et les aide à prendre des mesures pour mettre en œuvre l'Accord de Paris.

En juin 2022, des centaines de jeunes parlementaires se sont réunis à Charm el-Cheikh, en Égypte, à l'occasion de la huitième Conférence mondiale des jeunes parlementaires, et ont appelé à « tenir compte des besoins et des intérêts des femmes et des jeunes dans les politiques et les actions relatives au climat en associant les femmes et les jeunes aux processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des stratégies de lutte contre les changements climatiques ».

À la suite de cet appel et afin de mobiliser les jeunes parlementaires autour de solutions dans une perspective d'élaboration de politiques, l'UIP organise la sixième séance d'information en ligne de sa Série de sessions sur l'autonomisation, destinée aux jeunes parlementaires, sur **les jeunes dans les négociations sur le climat**.

Objectifs

La séance d'information en ligne sur *les jeunes dans les négociations sur le climat* vise à :

- Informer les jeunes parlementaires de l'état de l'engagement des jeunes dans les négociations sur le climat.
- Débattre de la manière dont les jeunes parlementaires peuvent plaider en faveur d'une plus grande participation des jeunes à l'élaboration des politiques climatiques au niveau national et d'une plus grande participation des jeunes aux négociations sur le climat à l'échelle internationale.
- Partager les bonnes pratiques sur la façon dont les jeunes parlementaires peuvent favoriser le rapprochement entre les mouvements de jeunes pour le climat, le parlement et le gouvernement.

Méthodologie : des experts en matière de négociations sur le climat informeront les jeunes parlementaires sur le sujet. La séance d'information sera suivie d'un débat entre les jeunes parlementaires afin de partager les bonnes pratiques de leurs pays respectifs en matière de participation des jeunes aux négociations sur le climat. L'interprétation simultanée sera disponible en anglais, français, arabe et espagnol.

Date, lieu en ligne et horaire : la séance d'information en ligne aura lieu sur la plateforme Zoom, le 31 mai 2023, de 13 heures à 15 heures (HAEC, heure de Genève).

Lien d'inscription : <https://us06web.zoom.us/meeting/register/tZUqdOihqTwuHNHfDtsfWnBPNAMUNCUfd3Sa>